

PV du Conseil du 8 juin 2015-06-19

Présents : Thierry PADILLA, André DENOYELLE, Pierre JACQUET, Agnès PIERRE DAVIGNON, Antonio CARNERO, Gaëlle LEGLISE, Agnès GRODMADZINSKI, Françoise ROCHE, Thierry LOISON, Aurélie LACOMBE, Yves MECHIN, Gilbert MARTINEZ, Alain DURAND, Patrick MAQUIN, Jean-Noël BERERD

Excusé : Monsieur Christian PREVOST, Madame Ginette DUFOUR

Absent : Diane BILLARD, Laura DEBRUS

1) Subventions aux associations

Monsieur MAQUIN propose de prendre la parole au nom de la Commission Vie Associative qui a débattu préalablement des attributions de subventions auprès des Associations.

Un tableau des attributions a été distribué à l'ensemble des conseillers municipaux faisant apparaître dans le détail les subventions accordées l'an dernier, ainsi que les éventuelles demandes de ces associations pour cette année.

Voir tableau ci-dessous

ASSOCIATION	Proposition commission	Vote du Conseil municipal	Délibération du conseil municipal
ANCIENS COMBATTANTS	150.00 €	Unanimité	150.00 €
CCBA	150.00 €	Unanimité	150.00 €
CLUB DE L'AMITIE	400.00 €	1 Abstention, 16 Voix Pour	400.00 €
ECOLE DE MUSIQUE	3 000.00 €	3 abstentions, 1 Voix contre, 13 Voix pour	3 000.00 €
LA VIGNERONNE	500.00 €	2 abstentions, 15 Voix Pour	500.00 €
PIERRES FOLLES	400.00 €	1 Abstention, 16 Voix Pour	400.00 €
SOUVENIR FRANCAIS	50.00 €	Unanimité	50.00 €
MINES DE LIENS	350.00 €	2 abstentions, 15 Voix Pour	350.00 €
CRAC	150.00 €	Unanimité	150.00 €
TENDRE LA MAIN	- €	Unanimité	- €
ASSOCIATION DES FAMILLES	Prêt SDF	Unanimité	Prêt SDF

En ce qui concerne la subvention auprès de Sud Azergues Foot : celle-ci est en suspens. En effet, une convention en vue d'une fusion est en cours, au niveau de la gestion des terrains avec le SIVA (Syndicat Intercommunal du Val d'Azergues). Le coût de cette fusion serait de l'ordre de 11 000 €, en compensation il n'y aurait plus à supporter les charges telles que l'eau, l'électricité et le personnel communal.

Gilbert MARTINEZ intervient en demandant si cela ne peut pas mettre en péril les emplois communaux. Monsieur PADILLA lui répond par la négative et disant que le personnel pourra davantage se consacrer à d'autres tâches telles que la maintenance des espaces verts situés aux abords de la commune qui demande de plus en plus de temps.

La salle de foot serait accessible à toutes les associations, sur demande préalable. La Mairie continuerait à gérer les bâtiments et entre autres les vestiaires.

2) Tarifs de la Cantine 2015-2016

En 2013 : le repas s'élevait à 3.65 € par repas pour les enfants de Chessy, à savoir que cela comprenait une hausse de 0.20 € par repas par rapport à 2012.

Pour les non Cassissiens, le prix du repas, toujours en 2013, était de 4.10 € par repas, et comprenait une hausse de 0.40 € par repas par rapport à 2012.

En 2014, ces tarifs sont restés inchangés.

Monsieur PADILLA propose de maintenir ces mêmes tarifs pour 2015.

Voté et adopté à l'unanimité

3) Convention de l'OGEC pour l'utilisation de la cantine

Cette convention fait l'objet chaque année d'un avenant de reconduction pour permettre à l'école Saint Joseph d'utiliser le restaurant scolaire. Monsieur PADILLA propose de reconduire celle-ci dans les mêmes conditions en demandant au Conseil Municipal de l'autoriser à signer cet avenant.

Voté et adopté à l'unanimité

4) Tarif de l'eau

Monsieur PADILLA rappelle qu'il n'y a pas eu d'augmentation du tarif de l'eau depuis 2013.

L'abonnement est de 52.30 €, le prix du m³ est de 1,75 €/ m³ et les taxes d'assainissement de 0.043 €/m³.

Un grand nombre de canalisations ont été changés donc peu de dépenses sont à prévoir à ce niveau.

Reste le projet de réhabilitation de la source, qui est onéreux (autour de 300 KE). Une provision a déjà été faite dans le budget investissement de 2014 (60 000 €), des demandes de subventions, si elles étaient accordées, pourrait réduire le coût final du projet. La Mairie attend l'étude définitive de faisabilité du projet, qui entraînerait, s'il se concrétisait, une augmentation à terme du prix de l'eau.

Monsieur PADILLA propose de maintenir pour 2015 les tarifs de l'eau.

Voté et adopté à l'unanimité.

5) Tarif Accueil périscolaire du matin et du soir

Monsieur le Maire rappelle que La Communauté de Communauté Beaujolais Pierres Dorées a repris la compétence enfance/petite enfance, sauf l'accueil périscolaire du matin et du soir.

Monsieur le Maire propose de modifier les tarifs du service d'accueil périscolaire du matin et du soir Le prix de l'accueil du matin (7 h 30 – 8 h 30) qui était de 2,80 € pour les enfants cassissiens est passé à 3 € (soit + 7.14 % d'augmentation). Pour les extérieurs, il est passé de 2.50 € à 3 € (soit + 20 % d'augmentation).

Pour le soir (16 h 30 – 17 h 45), le tarif (commun) est passé de 3.40 € à 4.50 € (soit 32 % d'augmentation).

Voté, adopté à l'unanimité

6) Projet de division du lotissement « Les Ecublizes 2 »

Une rétrocession de la voirie située aux Ecublizes 2 est envisagée, à la demande des habitants du lotissement. Cette rétrocession comprend également le transfert du réseau d'éclairage situé sous la voie du lotissement et du réseau d'eau potable. Ce sera la commune qui se chargera désormais de l'entretien, des réparations et réfection de la voie. Il est demandé au Conseil de se prononcer sur cette mesure et de donner pouvoir à Monsieur le Maire de signer tous documents relatifs à ce transfert qui se fera par acte notarié dont les frais seront supportés par les colotis.

Voté, 3 abstentions, adopté

7) Demande de subvention amendes de police

Monsieur le Maire propose qu'une partie des amendes de police soit utilisée pour financer des opérations de sécurité routière, notamment pour l'aménagement du trottoir du Val d'Azergues. Ce projet se chiffre à 16 575.40 € HT (TTC 19 890.48 €).

Vote du Conseil Municipal pour autoriser Monsieur le Maire à solliciter le Département pour cette démarche.

Voté à l'unanimité.

8) Rapport des Commissions

CME

Afin de renforcer la sécurité aux abords des écoles, une distribution de flyers est prévue. Celle-ci se fera à la rentrée scolaire de septembre 2015.
Le Conseil Municipal des Enfants se renouvellera au cours d'une élection en octobre 2015.

Thierry LOISON demande s'il est possible de créer un passage hors route pour que les enfants puissent se rendre à l'aire de jeu en toute sécurité. Monsieur PADILLA lui répond qu'une bande de terrain est mise en réserve au niveau du PLU à cet effet.

9) Rapport du Maire au titre de sa délégation

Ecole

Monsieur le Maire informe que le projet d'extension du groupe scolaire est légèrement retardé.
Actuellement il manque 1 élève pour dépasser le seuil de l'effectif nécessitant l'extension.
Des bungalows seront installés en attendant que les travaux soient réalisés.

Transports à la demande

Monsieur le Maire informe que le Conseil Départemental a choisi d'arrêter de financer les transports à la demande à compter du 1^{er} juillet 2015.

Enfance-petite enfance

Monsieur le Maire informe qu'en ce qui concerne le multi-accueil petite enfance le prix pour les enfants venant de l'extérieur a été majoré pour être au même niveau de tarification que ceux de Chessy.

Il a été constaté une baisse de fréquentation.

Les enfants seront désormais pris en charge à partir de 3 ans et non de 4 ans jusqu'à présent.

Les mercredis après-midi qui étaient considérés comme du temps extra-scolaire seront considérés comme du temps périscolaire, suite à la volonté de la CAF . De ce fait la commune en reprend la compétence.

10) Informations, points divers

Avancement du PLU :

Le projet du PLU devrait être arrêté lors du Conseil Municipal le 6 juillet 2015 ou lors d'un Conseil Municipal exceptionnel. Nous sommes dans l'attente de la version officielle du PLU, n'ayant pour l'instant qu'une première version de 150 pages, ce retard étant dû à un problème informatique du Cabinet AUA.